



PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique le 29 juillet 2011 à 10 h.

Sont présents :

- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont absents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente, monsieur François Picard, conseiller de la Ville de Québec, est désigné avec l'accord unanime de tous les membres présents, pour ouvrir et présider la rencontre. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-75

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Reporter le point 3 à une séance ultérieure : Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité

Embauche d'une conseillère sénior en environnement

Résolution n° E-2011-76

- Procéder à l'embauche de Mme Mylène D'Aoust à titre de conseillère sénior en environnement. Mme D'Aoust entrera en fonction le lundi 29 août 2011.
- Accorder à Mme D'Aoust le traitement salarial correspondant à ses qualifications et à son expérience, et ce, selon l'échelle salariale comprise entre [REDACTED] en plus du régime de base d'avantages sociaux offert au personnel régulier de la CMQ.

Référence : Mémoire du 28 juillet 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

SECRÉTAIRE